

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
 Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.  
 { 14 » six mois.  
 { 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C<sup>ie</sup>, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 19 janvier 1865.

### BULLETIN.

Mardi, à la Chambre des députés de Turin, M. Cantù a interpellé le ministère au sujet de la destitution de quelques professeurs et autres fonctionnaires pour refus de serment. L'orateur a demandé l'abolition de la loi sur le serment.

La Chambre a voté la loi relative à la pension des Mille de Marsala telle qu'elle a été amendée par le sénat.

La position du ministère prussien va devenir très-difficile. On s'attend à voir M. de Bismark perdre toute son influence par suite de l'hostilité de la Chambre. L'immense majorité de l'opposition fait concevoir de grandes inquiétudes, car avec M. de Bismark s'évanouit l'influence du gouvernement prussien et l'Autriche profite-rait, dit-on, des circonstances pour relever la tête, ce qui pourrait amener des contestations graves relativement aux spoliations commises par la Prusse.

Nous résumons ainsi les dernières dépêches de New-York :

« Hood mande dans un rapport, daté de Corinth, 26 décembre, que son armée a passé la rivière Tennessee sans avoir éprouvé aucune perte matérielle depuis le combat livré devant Nashville.

« Les rapports fédéraux portent, au contraire, que les trains et les pontons de Hood ont été capturés au passage du Tennessee.

« Un télégramme de Charleston, en date du 2, dit que l'ennemi débarque sur le bord carolinien de la rivière Savannah, en chassant les avant-postes confédérés vers Hardeeville.

« D'après les journaux de Richmond, le but de Sherman serait de s'emparer de Nashville.

« Les confédérés ont occupé Owenboro dans le Kentucky. Les journaux de Richmond annoncent la mort du général Price.

« La Tribune dit que le général Fremont sera nommé ministre des Etats-Unis à Paris. La même feuille assure que la mission pacifique de M. Blair à Richmond n'a été autorisée, ni par M. Lincoln, ni par le général Grant, ni par aucun membre du gouvernement. »

Les articles publiés depuis quelques jours dans l'Opinion nationale sous la signature du secrétaire de la rédaction, sont attribués, dans le monde politique, à un écrivain faisant partie de l'entourage du prince Napoléon. Sous ce titre : l'Evacuation de Rome, la feuille ultra-démocratique contient une déclaration expressive contre le maintien de notre armée d'occupation dans les Etats de l'Eglise.

J. REBOUX.

Il résulte d'une note insérée au Moniteur, que le gouverneur-général de l'Algérie a toujours sujet d'être satisfait de la situation de la province d'Oran. Si-Zoubir, frère et successeur de Si-Lala, a de nouveau témoigné le désir de rentrer en grâce avec les tribus qui reconnaissent son influence. Dans la province de Constantine, il règne toujours sur la frontière tunisienne une certaine agitation ; mais elle n'est point du fait des Arabes soumis à notre domination. L'inquiétude n'est entretenue de ce côté que par les engagements qui ont lieu entre les troupes du bey de Tunis et les contingents insurgés du territoire tunisien.

La Gazette du Midi vient de recevoir un avertissement ainsi conçu :

« Le sénateur chargé de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, grand-officier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur,

« Vu le numéro du journal la Gazette du Midi, en date du 15 janvier 1865, renfermant un article qui commence par ces mots : « Monseigneur Plantier... » et finit par ceux-ci : « évêque de Nîmes ; »

« Considérant que la lettre publiée dans cet article, sur la communication faite par Mgr Plantier, contient une attaque contre

les lois de l'Empire et conteste les pouvoirs que la Constitution a conférés au Conseil d'Etat,

Arrête :

« Un deuxième avertissement est donné au journal la Gazette du Midi, dans la personne de M. Lieutaud, gérant de cette feuille, et dans celle de M. Roux, auteur de l'article.

Marseille, le 17 janvier 1865.

« Le sénateur chargé de l'administration des Bouches-du-Rhône,

DE MAUPAS.

On écrit de Vienne, le 16 janvier :

« L'effet produit ici par le discours du roi de Prusse n'est généralement pas favorable et les passages qui ont plu le moins sont ceux relatifs à la question des Duchés, ou pour mieux dire à la « question d'annexion » comme on l'appelle maintenant dans nos cercles politiques. Toutes les feuilles indépendantes telles que l'Ost Deutsche Post, la Nouvelle Presse libre, la Presse, etc., etc., protestent énergiquement contre l'exploitation par la Prusse des avantages remportés par les armées réunies des deux grandes puissances allemandes et contre le rôle que M. de Bismark a fait jouer, jusqu'à présent, et veut faire jouer encore à l'Autriche. Ces protestations ne sont que l'écho du sentiment public.

« Le comte Karolyi est ici et il a été reçu par l'Empereur en audience particulière. Comme vous le pensez bien, l'entretien a roulé sur la politique du cabinet de Berlin auprès duquel le comte est accrédité, comme vous le savez. On assure que le comte s'est prononcé avec une certaine vivacité contre les empiétements de la politique prussienne et contre la manière cavalière de M. de Bismark de traiter l'Autriche. On ajoute qu'en écoutant M. Karolyi l'Empereur s'est assombri, cependant il n'a fait aucune observation. Le comte, composé par la chambre des députés pour examiner les deux rapports de la « commission de contrôle des dettes de l'Etat, » a présenté le résultat de son travail à la Chambre ; il a atténué les rapports de la commission qui étaient remplis d'accusations contre le gouvernement ; néanmoins, il en a laissé subsister assez pour embarrasser le ministère général et pour inquiéter le ministre des finances en particulier. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 17 janvier.

« Chambre des députés. M. Cantù interpelle le ministère au sujet de la destitution de quelques professeurs et autres fonctionnaires pour refus de serment. L'orateur demande l'abolition de la loi sur le serment.

Le ministre de l'instruction publique donne des explications.

La chambre approuve la conduite du ministre.

La chambre vote ensuite la loi relative à la pension des Mille de Marsala telle qu'elle a été amendée par le sénat.

Marseille, 18 janvier.

Les lettres de Naples disent que le cardinal d'Andrea est porté comme candidat à la députation dans un collège de Naples, mais on ignore s'il l'acceptera.

On écrit de Rome que la Congrégation des cardinaux a examiné si elle ne devait pas inviter le cardinal d'Andrea, comme évêque de Sabine, à venir résider dans son diocèse.

L'ambassadeur de France, M. de Sartiges, ayant invité le cardinal Antonelli à un dîner et à une soirée à l'hôtel de l'ambassade, le cardinal s'est rendu à cette double invitation.

L'échange des détenus entre Rome et le royaume d'Italie aura lieu le 20, mais indirectement par l'entremise de la France.

Liverpool, 18 janvier.

Le Saxon, venant de New-York, a apporté 41,800 dollars.

New-York, 7 janvier, matin.

Hood mande dans un rapport, daté de Corinth, 26 décembre, que son armée a passé la rivière Tennessee sans avoir éprouvé aucune perte matérielle depuis le combat livré devant Nashville.

Les rapports fédéraux portent, au contraire, que les trains et les pontons de Hood ont été capturés au passage du Tennessee.

Un télégramme de Charleston, en date du 2, dit que l'ennemi débarque en force sur le bord carolinien de la rivière Savannah, en chassant les avant-postes confédérés vers Hardeeville.

D'après les journaux de Richmond, le but de Herman serait de s'emparer de Nashville.

Les confédérés ont occupé Owenboro dans le Kentucky. — Les journaux de Ri-

chemond annoncent la mort du général Price.

Le ministre Stanton a quitté Washington, se rendant à Monroe, Hilton-Hoad et Savannah, pour se concerter avec les généraux Grant, Foster et Sherman.

La Tribune annonce que le général Fremont sera nommé ministre des Etats-Unis à Paris.

La même feuille assure que la mission pacifique de M. Blair à Richmond n'a été autorisée, ni par M. Lincoln, ni par le général Grant, ni par aucun membre du gouvernement.

Or 226 5/8. — Change sur Londres 248 1/2. — Bonds 108 3/8. — Coton, 120 calme.

Berlin, 17 janvier :

« La fraction catholique Reichenberger a présenté un projet d'adresse qui contient le passage suivant :

« Nous nous empressons d'aller au-devant des démarches faites par le gouvernement pour amener une entente. Cependant cela ne sera possible que si le gouvernement reconnaît le droit constitutionnel du pays, droit qui, cependant est, de fait, mis en question, par l'attitude que le gouvernement a gardée pendant trois ans. Un arrangement du conflit actuel ne peut avoir lieu que par la reconnaissance formelle du droit constitutionnel de la chambre de fixer le budget, et, par le fait même de la présentation de propositions diminuant, autant que possible, l'augmentation des charges qui résultent pour ce pays de la réorganisation de l'armée. La bravoure montrée récemment par les jeunes comme par les anciens soldats, a donné la conviction au peuple prussien qu'une présence de deux ans sous les armes était suffisante.

Buckarest, 17 janvier.

La chambre a voté la sanction hier, à l'unanimité, la réponse au Message, en donnant la sanction la plus complète aux actes du 2 mai et à l'administration du prince depuis cette époque.

Hambourg, 17 janvier.

Le Berlingske Tidende de Copenhague, en date de lundi annonce que le roi de Danemark a reçu dimanche dernier, en audience, au château de Christainborg, le baron de Heydebrand qui lui a présenté les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du roi de Prusse, près la cour de Danemark.

Francfort, 18 janvier.

### FUEILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 20 JANVIER 1865

— N° 6 —

### RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

### CHAPITRE IV.

(Suite)

Mais lorsque Charlet alla répéter à sa femme, après le départ de Clotilde, les confidences de M. d'Armentières, Amélie devint si pâle, et son visage prit une telle expression d'angoisse que son mari en fut effrayé.

« Ne t'exagère pas le mal, lui dit-il. La fierté de ton amie va souffrir ; mais son âme généreuse ne connaît pas la rancune ; elle aura vite pardonné et oublié cette offense.

« Mais elle aime le duc ! s'écria dou- loureusement Amélie.

« Impossible ! Elle le connaît à peine !

« Elle l'aime, te dis-je, et avec une exaltation qui m'a fait peur. Pauvre Blanche !

Reproduction interdite. — Voir le Journal de Roubaix du 18 janvier.

Deux grosses larmes roulaient sur les joues d'Amélie. Etienne les sécha sous deux baisers et s'efforça de consoler sa femme. Elle lui sourit, mais l'image de Blanche au désespoir ne la quitta pas de la journée.

### CHAPITRE V.

Il était environ six heures du soir. Blanche de Vignolle avait congédié sa femme de chambre, qui venait de la coiffer et de lui passer sa robe. Seule dans son cabinet de toilette, encore debout devant la glace où elle se regardait sans se voir, elle songeait avec un trouble croissant à la visite de son cousin, qu'elle attendait à huit heures. Ses émotions se reflétaient sur sa physionomie éloquente ; ses yeux changeaient d'expression toutes les minutes. Elle souriait, rougissait d'amour, de joie, d'impatience, puis aussitôt pâlisait d'effroi à l'idée qu'elle pourrait bien ne pas plaire à Raymond.

Tout à coup elle se mit à pleurer. Elle avait pensé à sa mère qui n'était plus, à son isolement. Personne auprès d'elle, dans cette grave circonstance, pour la soutenir et l'encourager ! Personne pour lui alléger l'embarras d'une première entrevue ! Son père était là, son père était bien bon, bien indulgent ; mais il lui imposait trop, elle n'aurait osé lui dire ni ses sentiments écloés dans la solitude et la rêverie, ni ses craintes, ni ses anxiétés d'enfant timide et de femme qui aime. Un homme, lui semblait-il, n'aurait pas compris tout cela.

La pendulle sonna six coups ; Blanche tressaillit. C'était l'heure du dîner, et il ne fallait pas se présenter devant M. de

Vignolle avec les yeux rouges et l'air triste. Il aurait pu la croire malheureuse du mariage projeté. Elle fit disparaître les traces de ses larmes et descendit en toute hâte. Le salon était désert, quoique déjà éclairé ; dans la salle à manger, le couvert était mis, les bougies allumées, mais il n'y avait personne non plus. La solitude de ces vastes pièces lui serra le cœur. Elle les traversa rapidement et se dirigea vers le cabinet de son père, pour aller chercher le comte, comme elle le faisait parfois.

Elle entra d'abord dans la bibliothèque, qui communiquait avec le cabinet proprement dit. Les lourdes portières en tapisserie, ordinairement relevées de façon à révéler les deux pièces en une seule, étaient baissées ce soir-là. Un mince filet de lumière passait à peine par une toute petite ouverture laissée entre elles. Dans la bibliothèque régnait un crépuscule déjà voisin de l'obscurité. Mlle de Vignolle entendit causer avec animation. C'était la voix de son père et celle de sa tante. Elle s'arrêta, et elle allait rebrousser chemin de peur d'être indiscret, lorsqu'une autre voix mâle et sonore, une voix qu'elle n'avait pas entendue depuis cinq ans, et qu'elle reconnut au premier mot, la cloua net à sa place.

« Lui ! murmura-t-elle ; déjà ici ! que se passe-t-il donc ? »

Son cœur battait avec violence, ses jambes chancelaient ; elle fut obligée de s'asseoir. Et comme elle était, au moment où elle s'arrêta, sur le point de pénétrer dans le cabinet, ce fut sur un siège tout près de la portière qu'elle se laissa tomber. Là, n'ayant plus ni la volonté ni la

force de faire un mouvement, elle écouta avec stupeur la suite d'un entretien dont le lecteur devinera sans peine le début. Quant à elle, troublée comme elle l'était et ne soupçonnant rien de ce que nous savons tous, il lui fallu quelque temps pour bien saisir la portée de ce qu'elle entendait et pour se rendre compte de tout son malheur.

« Les hommes de notre rang, mon cher neveu, disait le comte d'une voix grave n'ont pas le droit de sacrifier à leurs caprices de cœur leur avenir et celui de leur maison. Noblesse oblige ; les d'Armentières n'ont jamais dérogé. Voulez-vous que vos fils soient moins nobles que vos pères et que vous-même ? Un gentilhomme se doit à sa race ; il n'est pas libre, comme le premier venu, d'épouser qui bon lui semble.

« Etrange loi, répliqua Raymond avec amertume, que celle qui interdit aux gens des classes élevées d'avoir un cœur et des sentiments !

« Il n'appartient qu'à vous de disposer de votre cœur, mais pour votre main... »

« Je ne donnerai jamais l'une sans l'autre, interrompit le duc avec impétuosité.

« Mon fils, dit la duchesse d'une voix pleine de larmes péniblement contenues, si, avant de prendre ta résolution, tu avais revu ta cousine, tu lui aurais donné, avec ta main, ton cœur tout entier. Pourquoi avais-je tant de confiance ? Pourquoi parlais-je de ce mariage comme d'une chose certaine ? Mon Dieu, tout simplement parce que Blanche est la plus adorable créature qu'il y ait au monde, parce que tu devais, me semblait-il, l'aimer à première vue. Personne ne la voit sans l'aimer. Moi, je

la chéris comme ma fille ; je désire son bonheur aussi ardemment que celui de mes fils, et j'avais rêvé de vous rendre heureux l'un par l'autre. Tu le savais, et pourtant, tu n'as pas même voulu tenter l'épreuve ! Était-ce pour nous braver ? Mais on ne t'imposait pas cette union ; vous restiez libres, Blanche et toi, si, après vous être étudiés réciproquement, vous reconnaissiez qu'il n'existait pas de sympathie entre vous. »

Pendant que la duchesse parlait, Blanche, qui commençait à comprendre, fut prise d'une irrésistible tentation de voir les acteurs de cette scène. Elle se leva, écarta légèrement, avec l'une de ses petites mains tremblantes, un des côtés de la portière, et appuya l'autre main sur son cœur, comme pour en apaiser les battements tumultueux.

Près d'une table sur laquelle brûlait une lampe, le comte de Vignolle était assis dans son fauteuil, l'air soucieux et mécontent, le regard inquiet, l'attitude un peu embarrassée, et froissant sous ses doigts le journal qu'il lisait au moment où sa belle-sœur et son neveu étaient entrés chez lui. De l'autre côté de la table et vers le milieu de la pièce, la duchesse d'Armentières occupait un second fauteuil. Sa physionomie trahissait une douleur profonde ; sa taille, haute et droite, se courbait comme affaissée sous le poids du chagrin et, enfin en finissant de parler, elle porta son mouchoir à ses yeux. Debout en face d'elle et adossé à la cheminée, Raymond gardait une contenance à la fois respectueuse et ferme ; mais il était fort pâle, et l'horrible lutte des sentiments contraires qui lui déchiraient le cœur bouleversait et contractait violemment, tous ses traits.

« Est-ce donc ainsi que je devais le